

VILLE DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 15 Mai 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Numéro

2014/MAI/50

Point de l'ordre du jour

10

OBJET

**ÉQUIPEMENTS DU CINÉMA  
L'AUTAN ET TRAVAUX DE  
SÉCURITÉ INCENDIE  
DEMANDE DE  
SUBVENTION  
D'INVESTISSEMENT**

RAPPORTEUR

**Mme GEORGELIN**

Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 28/05/2014  
L'affichage en mairie le : 28/05/2014  
La notification le :

Le Maire  
Christophe LUBAC

Le Jeudi 15 Mai 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 9 Mai 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame Marie-Pierre GLEIZES** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**Membres présents :**

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLÉMENT, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD, Mme M. RICHARD et M. N. MASSY.

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

M. P. ARCE a donné procuration à Mme V. BLANSTIER  
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE  
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN

**Exposé des motifs**

Madame GEORGELIN indique que le Gouvernement, sur proposition de Monsieur Christophe BORGEL, député de la Haute-Garonne, a inscrit au budget du Ministère de l'Intérieur le financement pour l'année 2014 de l'opération : nouveaux équipements (fauteuils) et travaux de sécurité incendie dans le cadre de la rénovation du cinéma « l'Autan » pour la commune de Ramonville Saint-Agne.

Il a décidé d'attribuer en 2014, à titre exceptionnel et non reconductible, une subvention de 30 000 €.

Afin de soumettre ce dossier pour décision définitive de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, il convient de solliciter l'état pour l'attribution de cette subvention.

## PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION HT

Dépenses		Recettes	
<u>Équipements cinéma</u> <u>« l'Autan » : fauteuils dont</u> <u>dépose des anciens fauteuils</u> <u>et pose des nouveaux</u>	47 204,00 €	<u>Subvention</u> <u>Réserve</u> <u>Parlementaire</u>	30 000,00 €
<u>Travaux de sécurité incendie</u>	20 030,40 €	<u>Autofinancement</u>	37 234,40 €
TOTAL Dépenses	67 234,40 €	TOTAL Recettes	67 234,40 €

### Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame GEORGELIN, et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **SOLLICITE** l'aide financière de l'état pour les nouveaux équipements (fauteuils) et les travaux de sécurité incendie dans le cadre de la rénovation du cinéma « l'Autan » en 2014.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
*Christophe LUBAC*

Date de la signature : 26/05/2014  
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*